

## ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN 2022-035

AN07620221005598

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L311-2, L313-4, L327-7, L452-1, L452-22, L452-34, L452-35, L452-36,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion de la Seine-Maritime par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés,

## ARRÊTE

## Article 1:

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations

## Article 2:

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <a href="http://www.emploi-territorial.fr">http://www.emploi-territorial.fr</a> rubrique « Publicité des arrêtés »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20221006-AN-2022-035-BDE-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2022 Affichage : 06/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

Fait à ISNEAUVILLE le 05/10/2022

Monsieur le Président,

Jean-Claude WEISS

		Service du Patrimoine	Vie scolaire restauration	crèche Louise Michel	DSI		RA ST LOUIS		
N° du précédent arrêté	07620220509325	07620220516438	07620220531655		07620220624029		07620220719433		
Poste à pourvoir le	01/07/2022	01/09/2022	01/09/2022	01/08/2022	01/10/2022		15/09/		
Collectivité	Rouen Normandie Sites & Monuments 76006 ROUEN	GONFREVILLE L'ORCHER 76700 GONFREVILLE L'ORCHER	SOTTEVILLE LES ROUEN 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	AMFREVILIE LA MIVOIE 76920 AMFREVILLE LA MIVOIE	35h00 POVIEN 76037 Povien		CCAS MONT SAINT AIGNAN 76130 MONT SAINT AIGNAN		
Temps de travail	35h00	35h00	35h00	35h00	35000		35h00		
Motif d'annulation	Annulation du recrutement	Le grade ne convient pas	Annulation du recrutement	Le grade ne convient pas	Breur matérielle	(doublon)	Absence de candidature adaptée		
Intitulé du poste	chef fe d'équipe technique	Chargé (e) d'opérations	UN AGENT D'ENTRETIEN DES ECOLES (H/F)	Assistant èducatif petite enfance (h/f)	Archiviste		un animateur senior (H ou F) pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement des residents d'une residence autonomie		
Grade	Agent de maîtrise	Attaché	Adjoint technique Adjoint technique principal de 1ère classe Adjoint technique	principal de 2ème classe Auxiliaire de puériculture de classe normale	Assistant de conservation Assistant de conservation principal de 2ème classe	Assistant de conservation principal de 1ère classe	Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal de lère classe	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur Animateur principal de lêre classe Animateur principal de 2ème classe Rédacteur Rédacteur principal de lêre classe Rédacteur principal de lêre classe Rédacteur principal de 2ème classe
№ de déclaration	V076220500627538001	V076220500639401001	VU76220500659401001		V076220600684368001		V076220700713301001		

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime